

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



## DB PLATINUM IV GAM ABSOLUTE RETURN EUROPE EQUITY

Catégorie d'actions: I2C-C (ISIN: LU1102850788), (WKN: A12AH3), (Devise: CHF)

un compartiment de DB Platinum IV. Le Fonds est géré par la société Deutsche Asset Management S.A., membre de Deutsche Bank Group.

### Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Fonds vise l'appréciation de capital par le biais d'une stratégie « long/short », c'est-à-dire en investissant dans des actions qui, de l'avis du gestionnaire d'investissement du Fonds, Swiss & Global Asset Management Ltd (le « Gestionnaire d'investissement »), généreront des rendements et en prenant une position courte dans (ou en misant contre) des actions dont la valeur va, selon lui, baisser, indépendamment des rendements du marché d'une manière générale.

La principale priorité du Fonds en matière d'investissement est de refléter le rendement (positif ou négatif) d'actions de sociétés cotées en bourse. Le Fonds peut aussi investir dans des titres de créance négociables (obligations), des liquidités, des quasi-liquidités et des instruments financiers (produits dérivés). Le Fonds s'efforcera de générer des rendements reposant principalement sur une sélection d'actions individuelles par opposition à une exposition globale au marché. Il est prévu que les rendements proviennent de la croissance du capital (ou, dans le cas de positions courtes, de baisses de valeur) ainsi que des revenus issus de l'investissement, tels que les dividendes ou autres distributions. En outre, le Fonds vise à accroître et

équilibrer les rendements dérivés du processus de sélection d'actions en gérant l'exposition à certains risques macro et systématiques.

Le Fonds investit généralement dans des actions de sociétés basées en Europe ou y réalisant la majeure partie de leur activité, mais il peut investir une part de ses actifs dans des sociétés internationales. Le Fonds n'est pas limité à une industrie ou un secteur spécifique par rapport à la réalisation de cet objectif.

Les contrats financiers (produits dérivés) peuvent être utilisés à des fins d'investissement et dans le but de réduire l'exposition à l'inflation, aux taux d'intérêt et/ou au cours des devises à l'égard des actifs (couverture).

Les produits dérivés peuvent également être utilisés pour accroître les rendements en augmentant l'exposition à certains investissements (effet de levier).

Il n'est pas prévu que l'effet de levier excède 600 % de la valeur du Fonds.

Vos actions ne vous donnent droit à aucun dividende.

Vous avez le droit de demander sur une base quotidienne le rachat de votre investissement.

### Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque et de rendement se calcule à l'appui de données historiques et ne représente pas forcément une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque et de rendement peut évoluer dans le temps et ne constitue ni un objectif, ni une garantie.

La catégorie la plus faible (c.-à-d. la Catégorie 1) ne signifie pas sans risque.

Le Fonds relève de la Catégorie 6 du fait de la forte amplitude et de la fréquence des fluctuations des cours (volatilité) des investissements sous-jacents référencés par le Fonds.

Les risques supplémentaires qui ne sont pas couverts par la catégorie de risque et de rendement sont recensés ci-dessous.

Le Fonds peut conclure un ou plusieurs produits dérivés avec un certain nombre de contreparties. Si l'une quelconque des contreparties est en défaut de paiement (en cas d'insolvabilité, par exemple), votre investissement risque de subir une perte.

Deutsche Bank et ses sociétés affiliées peuvent exercer plusieurs fonctions relatives au Fonds, par exemple des fonctions de distribution, de contrepartie aux contrats financiers et de société de gestion, ce qui peut entraîner des conflits d'intérêts.

Le Fonds n'est pas garanti et votre investissement est exposé à des risques. La valeur de votre investissement peut évoluer à la hausse comme à la baisse.

Un investissement dans le Fonds ne convient qu'aux investisseurs qui (a) ont des connaissances et une expérience en matière d'investissement vis-à-vis des produits financiers recourant à des instruments et/ou stratégies de dérivés complexes (comme le Fonds) et des marchés financiers en général et (b) comprennent et sont en mesure d'évaluer la stratégie, les caractéristiques et les risques du Fonds pour prendre des décisions d'investissement éclairées.

Le Fonds peut avoir une exposition accrue à des investissements particuliers, ce qui correspond à l'effet de levier. La moindre baisse de valeur de ces investissements peut entraîner proportionnellement une perte pour le Fonds.

Le Fonds repose sur la performance du Gestionnaire d'investissement et sur le succès de la mise en application de la stratégie. Si la performance du Gestionnaire d'investissement est médiocre ou si la stratégie ne porte pas ses fruits, la valeur de votre investissement risque d'être affectée défavorablement.

Le Fonds peut avoir recours à des produits dérivés pour essayer de réduire l'effet des fluctuations des taux de change entre la devise de ses actifs et la devise des actions. Cette stratégie peut ne pas être efficace et peut empêcher le Fonds de tirer profit d'une hausse de valeur (ou exposer le Fonds à une baisse de valeur) d'une devise particulière.

De plus amples informations sur les risques en général figurent à la section « Facteurs de risque » du prospectus.



## Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

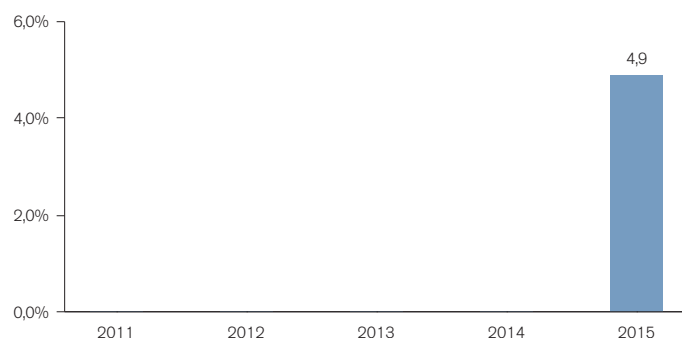
Frais exceptionnels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Il s'agit du montant maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant son investissement (frais d'entrée) et avant que le produit de votre investissement (frais de sortie) soit payé.	
Frais prélevés sur le Fonds sur un exercice	
Frais courants	1,00%
Frais prélevés sur le Fonds sous certaines conditions spécifiques	
Commission de performance	
Lorsque la VL (valeur liquidative) brute dépasse à la fois (i) l'indice CHF 3-month LIBOR (Indice) et (ii) le Prix d'émission ou la VL brute la plus élevée réalisée au 30 juin (la Plus haute valeur), 10 % de l'excédent par rapport à l'Indice ou la Plus haute valeur (le montant le plus faible prévalant), totalisé quotidiennement et payé annuellement. Lors du dernier exercice, la commission de performance s'est élevée à 0,37 % de la valeur moyenne quotidienne de la catégorie d'actions.	

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des montants maximaux. Dans certains cas, ils peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir des explications à ce sujet auprès de votre conseiller financier ou distributeur.

Le montant des frais courants se base sur les frais de l'exercice clos en octobre 2015. Il peut varier d'un exercice à l'autre. Ceux-ci excluent les frais de transaction du portefeuille et les commissions de performance, le cas échéant.

De plus amples informations sur les frais figurent à la section « Frais et Commissions » du prospectus.

## Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les frais courants du Fonds sont inclus dans le calcul des performances passées. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul des performances passées.

Le Fonds a été lancé en 2014 et la catégorie d'actions a été lancée en 2014.

Les performances passées ont été calculées en CHF.

## Informations pratiques

Le dépositaire est RBC Investor Services Bank S.A.

Des exemplaires du prospectus, des derniers rapports annuels et des rapports semestriels ultérieurs (tous en anglais), ainsi que d'autres informations (y compris le tout dernier cours des actions) peuvent être obtenus gratuitement sur le site [www.funds.db.com](http://www.funds.db.com).

De plus amples informations relatives à la politique de rémunération à jour, y compris de façon non limitative une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, sont disponibles sur [www.funds.db.com](http://www.funds.db.com), sous la section « Informations supplémentaires ». Une version papier de la politique de rémunération est disponible à titre gratuit sur demande.

D'autres catégories d'actions peuvent être disponibles pour ce Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples informations. Certaines catégories d'actions peuvent toutefois ne pas être autorisées à la commercialisation dans votre juridiction.

Le régime fiscal applicable au Fonds en Luxembourg peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

La responsabilité de DB Platinum IV ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

DB Platinum IV possède plusieurs fonds différents. L'actif et le passif de chaque fonds sont séparés en vertu de la législation. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis globalement pour DB Platinum IV. Vous pouvez échanger les actions de ce Fonds en actions d'autres fonds de DB Platinum IV. Des frais d'échange (le cas échéant) peuvent être prélevés pour cet échange. Pour de plus amples informations sur les modalités d'échange d'actions en actions d'autres fonds, veuillez consulter la section « Echange d'actions » du prospectus.

*Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.*

*La société Deutsche Asset Management S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18-05-2016.*